



Seul, on va plus vite, Ensemble, on va plus loin

Bon retour à l'école,

C'est avec joie que je me joins au personnel pour vous accueillir à la toute nouvelle école de St-Colomban. L'année qui commence s'annonce remplie pour nous tous. Nous avons à travailler collectivement pour faire de notre école un véritable milieu de vie où on va ensemble relever différents défis, apprendre et s'amuser.

Tous les adultes de l'école avec l'aide de vos parents feront équipe avec vous! Ils vous accompagneront sur le chemin de la réussite en vous offrant un environnement éducatif stimulant et respectueux des différences. Votre détermination et votre courage seront donc nécessaires pour découvrir ce qui vous rend unique et différent.

Chers parents,

*L'agenda est un **outil précieux**, car il contiendra l'étude et les devoirs à faire à la maison. Un suivi quotidien vous permettra d'être informés des apprentissages réalisés en classe. Il contient aussi les règles nécessaires au bon fonctionnement de l'école. Votre collaboration et votre engagement aideront votre enfant à relever les petits et les grands défis scolaires et à devenir les héros de leur réussite.*

Tout comme vous, nous souhaitons que votre enfant s'épanouisse un peu plus chaque jour!

Je me joins à tout le personnel de l'école pour vous souhaiter une très belle année scolaire et le meilleur des succès.

Katia Gervais

*Katia Gervais
directrice*



FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DE L'ÉCOLE

Collaboration école / famille

Vous avez des interrogations d'ordre pédagogique, sécuritaire ou des commentaires à formuler à l'endroit de l'école, nous vous prions de bien vouloir les adresser, en premier lieu, **à la personne concernée sinon à la direction d'école** dans les plus brefs délais. Pour tout ce qui concerne votre enfant, n'hésitez pas à contacter son titulaire ou l'enseignant concerné en tout premier lieu.



Cette façon de faire facilite les communications et permet d'obtenir une réponse souhaitée, de connaître la démarche proposée pour solutionner la problématique. De plus, toutes communications indirectes ne font qu'aggraver ou amplifier votre interrogation.

Veillez noter qu'aucun appel ne sera transféré directement dans les classes durant les périodes de cours. Nous vous demandons d'écrire une note à l'agenda ou de laisser un message; le titulaire retournera l'appel dans les plus brefs délais.

Pour une rencontre avec les enseignants, nous vous demandons de laisser un mot à l'agenda ou un message téléphonique afin de prendre rendez-vous.

Sécurité de nos enfants aux abords de notre école

La traverse des rues achalandées est facilitée par des brigadiers. Ce service doit toujours être utilisé par votre enfant pour leur plus grande sécurité.



L'allée du débarcadère sur le côté de l'école est réservée exclusivement aux autobus et les automobiles y sont interdites.

Dès la fin des cours, tous les élèves doivent prendre l'autobus ou se diriger au service de garde ou quitter l'école immédiatement.

La surveillance des élèves débute 10 minutes avant la rentrée, il est important de ne jamais envoyer votre enfant plus tôt.



Pour les parents utilisateurs du service de garde

Vous devez toujours utiliser le débarcadère devant l'école et utiliser la porte réservée au service de garde afin d'accompagner obligatoirement votre enfant jusqu'à son entrée dans l'école. Votre enfant devra s'assurer de signifier sa présence au service de garde afin que l'on puisse contrôler son arrivée.

Le service de garde est ouvert de 6h30 à 7h45 le matin et de 14h35 à 18h.

Lors des journées pédagogiques, l'horaire est de 6h30 à 18h.

Pour y participer, votre enfant doit y être inscrit. Vous devez contacter la responsable au (450) 569-2676 poste 1

Assurance

Si votre enfant est victime d'un accident, l'école se doit de lui donner les premiers soins. S'il est dans un état grave, les parents ou la personne autorisée seront contactés. Si on le juge nécessaire, l'élève sera transporté à l'hôpital. Il est donc important que le numéro de téléphone de la personne à rejoindre en cas d'urgence soit une personne qui peut venir assez rapidement à l'école. Il est fortement suggéré aux parents d'adhérer à une assurance couvrant des accidents ou des dommages qui pourraient arriver aux enfants, Exemples : lunettes cassées, dents brisées, transport en ambulance, orthèse.... C'est la responsabilité des parents.

Autorisation

Afin d'assurer la protection et la sécurité de votre enfant, il ne sera pas autorisé à quitter l'école avant l'heure de sortie à moins qu'un de ses parents ne vienne le chercher ou nous envoie une note à l'agenda. La permission ne sera accordée qu'à cette condition.

Sur la cour

Il n'y a pas de consommation d'aliments.

Les jeux électroniques, les patins à roues alignées et les planches à roulettes ne sont pas permis. L'école n'est pas responsable de la perte, du bris ou du vol des objets que les élèves apportent.

Collation

Pour ce qui est de la collation, la politique de nutrition de la commission scolaire indique que les aliments tels que croustilles, gommes à mâcher, bonbons, pastilles, liqueurs douces sont interdits dans nos écoles. L'école favorise une collation santé (fruits frais, légumes, fromage, etc.)

Le vouvoiement à l'école

Nous savons que le langage et le ton utilisés par certains amènent souvent des situations inacceptables. Nous sommes également soucieux de transmettre à nos élèves certaines valeurs, des règles de civisme, de politesse et de savoir-vivre qui sauront être véhiculées et utilisées à l'extérieur de l'école. **Ainsi, le vouvoiement est prescrit pour tous les élèves.**

Le soutien au comportement positif

L'encadrement de la vie d'une école nécessite qu'on établisse clairement les comportements attendus et qu'on interdise un certain nombre de choses. Nous travaillerons en collaboration avec la famille sur l'implantation de l'approche éducative de soutien au comportement positif qui souligne l'effort d'adopter une belle attitude à l'école grâce à l'enseignement explicite des comportements attendus. Les comportements attendus sont le reflet des valeurs que nous privilégions.

Pour t'aider à donner le meilleur de toi-même, nous recourons à l'enseignement des habiletés sociales et à la gestion des émotions. Pour te motiver à utiliser de nouvelles habiletés sociales et à adopter un comportement positif, nous utilisons un système de renforcement positif. Le renforcement positif se traduit par un renforcement verbal des comportements attendus et les efforts sont marqués par une célébration collective.

Appliquer le code de vie de l'école te permet, en autres :

- d'être un membre actif et positif de ton école;
- d'entretenir des relations agréables avec les autres;
- de vivre en harmonie avec ton milieu;
- de vivre dans un milieu sain et sécuritaire ;
- et surtout, d'avoir du plaisir à l'école.

Afin d'aider nos élèves à réussir, il est important de promouvoir et de renforcer activement les comportements appropriés et positifs chez les élèves. Ainsi nous favorisons un milieu d'apprentissage et d'enseignement sécuritaire dans lequel tous les élèves peuvent atteindre leur plein potentiel. Cette démarche vise entre autres à promouvoir un climat positif dans l'école, à faire du renforcement positif auprès de tous les élèves à l'aide d'un système commun, à intervenir de façon progressive au niveau disciplinaire auprès des élèves qui ne respectent pas les règlements de l'école.

Dès la rentrée scolaire, toutes les attentes comportementales sont enseignées.

Votre enfant a par le biais du modelage, eu la chance de les pratiquer avec son enseignant ou son enseignante.

Intimidation et Violence

En adoptant un comportement positif envers les autres personnes (personnel et élèves) je m'assure de développer de saines relations. Je me dois d'éviter d'intimider et d'être violent physiquement, et en parole.

Nous vous référons au Plan de lutte contre la violence et l'intimidation de l'école si une situation se produit pour connaître l'aide à recevoir. Il est important de faire la distinction entre l'intimidation et un conflit. **L'intimidation n'est pas un conflit. L'intimidation est une agression (rapport de force inégal).**

Le terme conflit signifie choc, heurt. Il suggère la rencontre d'éléments qui s'opposent, d'une divergence entre deux individus, deux groupes, un individu et un groupe qui sont en relation parce que leurs intérêts, leurs objectifs, leurs valeurs, leurs méthodes, leurs rôles ou leurs idées s'opposent. **Une bousculade, une bagarre, une insulte ou encore une menace isolée entre deux individus de force égale ne sont pas nécessairement considérées comme de l'intimidation.**

Voici un tableau aide-mémoire :

Critères	Cas d'intimidation	Cas de conflit
Une intention ou non de faire du tort	L'intimidation est un rapport entre deux ou plusieurs élèves où l'un agresse l'autre volontairement ou non.	Le conflit est une opposition entre deux ou plusieurs élèves qui ne partagent pas le même point de vue. Le conflit peut entraîner des gestes de violence. Le conflit est une situation spontanée et sans préméditation.
Une personne ou un groupe qui dominent	L'élève qui intimide veut gagner et pour ce faire, il cherche à dominer l'autre. Celui ou ceux qui intimident ont un avantage sur celui qui est intimidé (par exemple, il est plus grand, plus vieux, plus populaire, ils sont plus nombreux). C'est un rapport de force inégal.	Les élèves discutent vivement et argumentent pour amener l'autre à partager leur point de vue. Les personnes sont sur un pied d'égalité.
Une présence de détresse et d'impuissance chez l'élève qui subit l'intimidation	Il en résulte une victime, puisque l'élève qui a été agressé a été contraint à l'impuissance. L'élève qui intimide sent qu'il est en droit de recourir à la violence, mais il ne veut pas se faire prendre. Lorsqu'il se fait prendre, il se justifie (par exemple : déni, banalisation). L'élève qui subit l'intimidation se terre dans le silence, s'embrouille, voire assume les torts ou protège parfois l'agresseur. On peut remarquer une retenue, une absence de liberté dans sa façon de se défendre ou d'argumenter. Il peut aussi être envahi par un sentiment de honte ou de désespoir.	Il n'en résulte aucune victime identifiable, même si les deux peuvent se sentir perdants. Les personnes sont libres de donner leur version ou de défendre leur point de vue.
Une répétition des actes	Les actes d'intimidation se répètent. L'intimidation nécessite une intervention spécifique. La médiation n'est pas la première intervention à envisager.	Le conflit peut se poursuivre s'il n'est pas résolu. Le conflit se règle par la négociation ou la médiation.





Les comportements attendus

ÉCOLE PRIMAIRE DE ST-COLOMBAN										
En tout temps et en tout lieu	Salles de classe	Corridors, casiers et déplacements	Salles de toilettes	Gymnase Éducation physique	Lieux de rassemblement	Cour d'école	Bibliothèque	SDG	Cafétéria	Autobus
R E S P E C T	J E V O U V O I E L E S A D U L T E S	Je lève la main pour demander la parole ou pour répondre.	Je garde le silence.	Je respecte l'intimité des autres et la mienne.	Je fais preuve d'un bon esprit sportif. Je respecte les règlements du jeu.	Je suis à l'écoute de ce qui se passe à l'avant.	Je respecte les limites de la cour de l'école.	Je prends soin du matériel.	J'ai de bonnes manières à la table.	Je respecte les directives du conducteur ou de la conductrice.
		J'écoute et regarde les adultes et mes pairs attentivement.	Je retire ma casquette en tout temps.	Je tire la chasse d'eau.	Je respecte le matériel.	Je respecte l'espace personnel des autres.	Je m'amuse de façon adéquate et sécuritaire.	J'utilise le matériel adéquatement.	Je parle à voix basse et avec politesse.	Je parle à voix basse et avec politesse.
		Je respecte mon espace de travail et celui des autres.				Je suis silencieux lorsque quelqu'un parle.	Je partage les aires de jeux.	Je respecte l'espace réservé à mon activité.		
JE RESPECTE LES ADULTES ET LEURS INTERVENTIONS DANS MON LANGAGE ET MES COMPORTEMENTS. JE CHOISIS LES BONS MOTS POUR EXPRIMER MES OPINIONS ET MES SENTIMENTS JE RESPECTE MES PAIRS ET LEURS DIFFÉRENCES DANS MON LANGAGE ET MES COMPORTEMENTS.										
R É U S S I T E		J'adopte une attitude positive. Je m'engage à demander ou à offrir de l'aide.	Je vais directement aux toilettes et je retourne directement en classe.	Je participe activement.	Je participe activement dans la réussite de l'événement.	Je règle les petits conflits positivement.	J'apprécie la qualité du matériel que j'utilise.	Je participe activement à la période de devoirs.	Je m'assure de déjeuner.	Je suis un modèle pour mes pairs.
		J'encourage et félicite les autres.	J'utilise les moments prévus (récréation et dîner) afin d'aller aux toilettes.	Je me change rapidement.			J'utilise les ressources pour assurer mon succès.		J'ai mon dîner ou mon argent.	
		J'accomplis mes travaux et devoirs avec soin et les remets à temps.								
E N G A G E M E N T		J'ai le matériel nécessaire et j'en prends soin.	Je me lave les mains en économisant l'eau et le papier avant de quitter.	Je porte les vêtements et les espadrilles appropriés.	J'entre et je m'assois en silence.	J'arrête de jouer au son de la cloche et je prends mon rang rapidement en silence.	Je replace les chaises et le matériel au bon endroit.	Je fais attention aux allergies alimentaires.	Je m'assois correctement et je reste à ma place.	
		J'arrive à l'heure.	Je me déplace en marchant et en gardant la droite.	Je range le matériel utilisé.	J'attends le signal avant de me déplacer.	Je m'assure d'entrer le matériel emprunté.	Je parle à voix basse lorsque je dois communiquer.	Je jette mes déchets à la poubelle et je garde ma place propre.	Je m'assure d'apporter toutes mes choses avec moi.	
		Je partage les responsabilités de la classe.	Je garde l'endroit propre.	Je ramasse mes effets personnels.		Je dépose mes objets dans un endroit sec.		Je range ma boîte à dîner.		
		Je respecte le code de vie de l'école (tenue vestimentaire, maquillage et coiffure).		Je remets les vêtements empruntés à l'enseignant.				Je demande l'autorisation pour me déplacer.		

Code vestimentaire

Nous vous demandons de veiller à ce que votre enfant porte des vêtements socialement acceptés pour une école primaire. L'élève doit être habillé convenablement selon les saisons.

Une tenue vestimentaire adéquate sera proposée à l'élève non conforme au code.

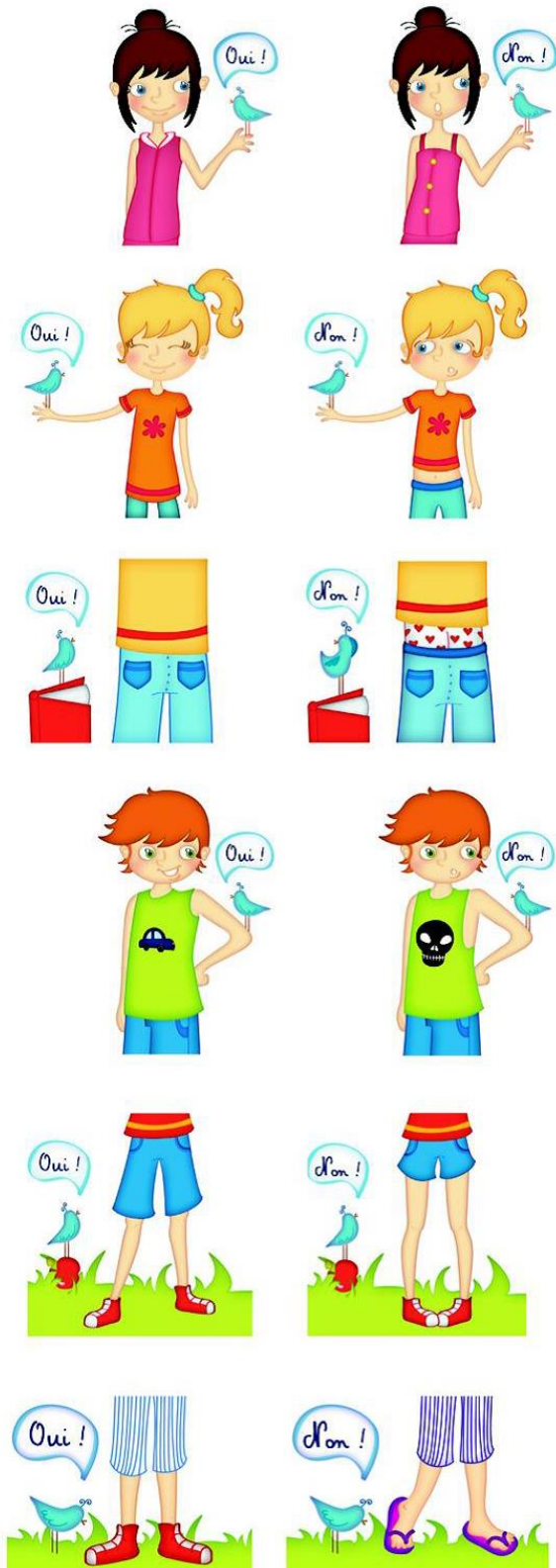
L'élève doit être vêtu proprement en tout temps : les jeans troués, les camisoles, les « gilets bedaine », les culottes courtes « shorts » avec ou sans cuissard ainsi que tout vêtement jugé non convenable à l'école ne seront pas tolérés.

De plus, tout vêtement affichant de la vulgarité, de la violence ou tout article prônant la violence ne seront pas tolérés.

La casquette, la tuque ou le chapeau sont interdits dans l'école.

Le port du capuchon n'est pas toléré à l'intérieur de l'école. Par mesure de politesse, dans les échanges ou rencontres avec le personnel de l'école, quand celui-ci le demande, l'élève enlève son capuchon.

L'élève doit porter en tout temps des chaussures bien ajustées et bien attachées afin de jouer sans risque de se blesser.



PRIVILÈGES ET MANQUEMENTS

Tout comportement qui a un effet négatif sur toi ou d'autres élèves nécessite une intervention.

Si tu négliges tes responsabilités, tu auras une conséquence en rapport au manquement.

PRIVILÈGES

L'école encouragera mes attitudes positives et mes efforts en me donnant certains privilèges :

- Je peux recevoir des félicitations;
- Je peux participer à des sorties spéciales;
- Je peux vivre des activités de plein air;
- Je peux avoir des congés de devoirs;
- Je peux obtenir des récompenses.



MANQUEMENTS

Si on est obligé de répéter trop souvent, je devrai en assumer les conséquences :

- Je peux être mis à l'écart;
- Je peux avoir un travail supplémentaire;
- Je peux être gardé en retenue;
- Je peux être privé d'une activité;
- Je peux perdre un droit (récréation, dîner à l'école) pour un certain temps.



Engagement aux règles de vie

Le succès de l'élève dépend de la collaboration de tous !

ÉLÈVE

Avec mes parents, j'ai lu les règles de vie de mon école.

Pour mon bien-être et celui de mes ami(e)s, je m'engage à respecter ces règles de vie durant toute l'année.

Signature de l'élève

PARENTS

J'ai pris connaissance du code de vie et des règles de fonctionnement de l'école en compagnie de mon enfant et je m'engage à le soutenir dans le respect de ces règles.

Signature des parents